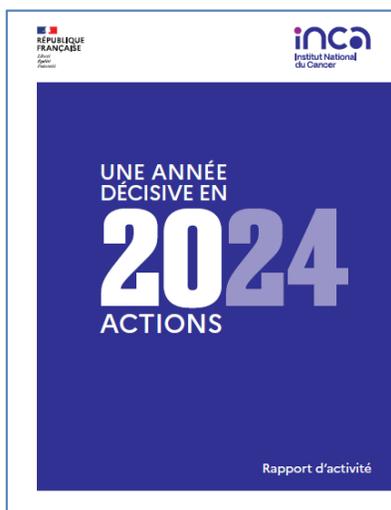


INFO PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 15 juillet 2025

2024, UNE ANNÉE DÉCISIVE EN 20 ACTIONS : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER



En 2024, l'Institut national du cancer a poursuivi avec détermination la mise en œuvre de la première feuille de route de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, qui s'achèvera en 2025. Ce rapport d'activité revient sur quelques-unes des actions majeures menées pour atteindre nos objectifs.

Réduire le poids des cancers dans notre société exige un effort collectif pour améliorer la prévention et la détection précoce. C'est pourquoi de nombreuses initiatives ont été portées par l'Institut dans ces domaines.

La poursuite du déploiement de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) s'est traduite par une hausse significative de la couverture vaccinale chez les jeunes, posant les bases d'un avenir sans cancers du col de l'utérus.

L'Institut a également préparé, avec le soutien des Agences régionales de santé, le **lancement du programme pilote de dépistage organisé des cancers du poumon**, qui pourrait réduire la mortalité de 20 à 25 % parmi les populations ciblées. Pour les patients atteints de **cancers de mauvais pronostic**, sept expérimentations ont été conduites en milieu hospitalier. L'une d'elles a permis de diminuer en moyenne de vingt jours le délai entre l'accueil du patient et la proposition thérapeutique.

Après la **labellisation**, en 2023, de trois **centres d'excellence en oncologie pédiatrique** afin d'accélérer la production de connaissances scientifiques rapidement transférables au bénéfice des jeunes patients, l'Institut a lancé un **nouvel appel à candidatures pour labelliser un quatrième centre**.

L'intensification de la recherche et l'élargissement de l'accès à l'innovation constituent un autre chantier prioritaire. En 2024, l'Institut a labellisé de nouveaux réseaux de recherche sur

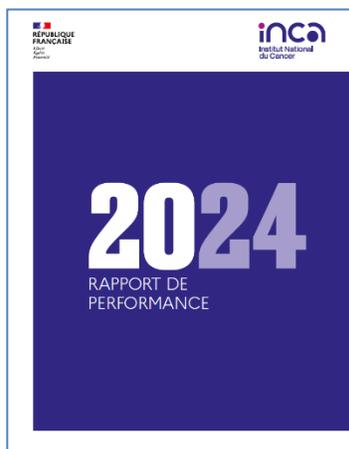
les cancers du poumon et du pancréas, et renouvelé la labellisation du réseau national des CLIP², centres spécialisés dans les essais cliniques de phase précoce. Ce maillage renforcé contribuera à assurer un accès plus équitable à l'innovation thérapeutique sur l'ensemble du territoire.

Cette exigence d'équité s'exprime aussi à l'échelle européenne avec l'action conjointe EUnetCCC, qui réunit 160 partenaires de 31 pays pour constituer un réseau capable d'offrir des soins de haute qualité à tous les patients, quel que soit leur lieu de vie. L'Institut est particulièrement fier d'assurer le pilotage de cette collaboration stratégique pour la lutte contre les cancers au niveau européen.

Enfin, en 2024, une autre étape a été franchie en matière de partage des données, avec l'intégration des 27 registres de cancers dans notre plateforme de données en cancérologie. Atout unique, elle a déjà permis de lancer 22 études, dont 5 dans le cadre de la Filière intelligence artificielle et cancers.

Si 2024 a été une année décisive avec la mise en œuvre de projets phares, l'année 2025 marque une étape symbolique, celle des vingt ans de l'Institut qui coïncide avec la fin de la première feuille de route de la Stratégie décennale et la préparation de la suivante.

Les grands objectifs, eux, resteront inchangés : mieux prévenir, innover davantage, toujours accompagner et lutter sans relâche contre toutes les formes d'inégalités. Car, derrière chaque action, chaque progrès, ce sont des vies qui peuvent être sauvées et des familles qui peuvent retrouver l'espoir.



En complément de son rapport annuel, l'Institut publie pour 2024 un rapport de performance. Celui-ci revient en détail sur les données budgétaires ainsi que sur les indicateurs de son contrat d'objectifs et de performance (COP).

Ainsi, les principaux repères budgétaires indiquent que le montant des recettes encaissé pour l'année 2024 atteint 122,9 M€ (114,2 M€ en 2023). 81 % des ressources de l'Institut sont issus de l'État (100,3 M€ d'euros dont 68 M€ alloués par le ministère en charge de la recherche et 31,8 par le ministère en charge de la santé).

En 2024, l'Institut a exécuté 98 % de son budget. L'atteinte de ce taux traduit la maîtrise des processus budgétaires et la capacité à mettre en œuvre son programme d'actions en optimisant ses ressources.

Sur les 128,1 M€ de dépenses en 2024 (147,4 M€ en 2023), 67 % sont consacrés aux interventions et bénéficient directement aux acteurs de la lutte contre les cancers sous forme de subventions (financement des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets, des structures comme les Cancéropôles, les SIRIC, les CLIP² ou encore les registres des cancers).

Les dépenses liées au fonctionnement, qui intègrent également les financements d'études et les dépenses de communication, représentent 21 % du budget de l'Institut ; celles relatives aux frais de personnels atteignent 12 %.

Télécharger :

- [le Rapport d'activité 2024](#);
- [le Rapport de performance](#).

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

<https://www.cancer.fr/> ; X

Contacts médias :

Responsable des relations media - Lydia Dazet

01 41 10 14 44

Chargée de relations presse - Juliette Urvoy

01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr